



Bruxelles, 17 mars 2015

## KBC adapte les taux de ses comptes d'épargne

Résultat de la politique monétaire menée par la BCE ces dernières années, les taux d'intérêt dans la zone euro atteignent un plancher historique. KBC se voit donc contrainte d'adapter les taux de ses comptes d'épargne. Ces modifications prennent effet le lundi 23 mars 2015.

Le taux de base du compte d'épargne ordinaire KBC passe de 0,15% à 0,10%. La prime de fidélité est maintenue à 0,10%.

Le taux de base des comptes KBC-Start2Save et KBC-Start2Save4 reste inchangé à 1%. La prime de fidélité passe de 0,75% à 0,50%.

Le compte d'épargne ordinaire KBC sert principalement à accumuler un montant limité destiné à faire face à des dépenses imprévues à court terme. KBC-Start2Save ou KBC-Start2Save4 est plutôt destiné aux particuliers désireux de constituer systématiquement une réserve d'épargne, pour eux-mêmes ou pour leurs (petits-)enfants. Vu le niveau des taux d'intérêt, le rendement de ces comptes reste avantageux. KBC propose à ses clients une large gamme de produits (d'investissement), telles que les comptes à terme, les assurances-épargne et assurances-placement, différents fonds d'investissement (assortis ou non de la protection du capital), ainsi que des plans d'investissement systématique. KBC prodigue bien entendu des conseils professionnels pour aider le client dans son choix.

---

### KBC Groupe SA

Av. Du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur  
Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tel. +32 2 429 85 45

Service Presse  
Tel. +32 2 429 65 01 Stef Leunens  
Tel. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer  
Fax +32 2 429 81 60  
E-Mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)